

L'IMPOT SUR LE REVENU

> CALCUL

J'habite en
Nouvelle-Aquitaine
et je travaille en
Euskadi ou Navarre

L'impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu en France est un impôt à taux direct, qui revêt un caractère annuel, basé sur l'imposition des revenus des personnes physiques et progressif (paiement par tranches de revenus). Il se fonde sur un système de quotient familial, cela signifie qu'il s'agit d'un impôt personnalisé en fonction des personnes composant le foyer fiscal.

L'imposition est applicable aux revenus des personnes physiques domiciliées fiscalement en France ayant perçu des revenus liés à des salaires, pensions et retraites, rendements de capital mobilier, immobilier, plus-values de particuliers, bénéfices non commerciaux, industriels et commerciaux et bénéfices agricoles.

L'impôt à payer est calculé à travers l'imposition par tranches du revenu global imposable. Ce revenu global imposable correspond à la somme des revenus détaillés ci-avant dont sont escomptés les charges déductibles (pensions alimentaires, ...) ainsi que les escomptes applicables au regard de la loi (personnes âgées, en situation d'invalidité...). À partir de là commence le calcul du Revenu net imposable qui est tout d'abord divisé par le nombre de parts du foyer fiscal (quotient familial). Le barème est appliqué puis les crédits d'impôts réglementés (emploi d'un salarié à domicile, travaux au sein des logements, frais de garde d'enfants...) sont déduits de ce résultat. À partir de là, nous obtenons l'impôt à payer.

L'acompte d'impôt sur le revenu IRPF sera mis en place en France à partir du 01.01.2019. La mise en œuvre de la nouvelle loi de réforme fiscale se base soit sur un acompte mensuel ou soit par la Retenue à la Source (via les entreprises qui procèdent à la déduction correspondante sur les fiches de paie des salarié(e)s / ou via des paiements anticipés mensuels de chaque contribuable).

L'IMPOT SUR LE REVENU

> CALCUL

J'habite en
 Nouvelle-Aquitaine
 et je travaille en
 Euskadi ou Navarre

Fiscalité en France: taux appliqué selon le barème du revenu net imposable

Barème du revenu net imposable (€)	Taux appliqué (%)
De 0 à 9 807€	0 %
De 9 807 € à 27 086 €	14 %
De 27 086 € à 72 617 €	30 %
De 72 617 898 € à 153 783 €	41 %
Plus de 153 783€	45%

Source : Administration fiscale française

Août 2018